



*Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate*

ÉTUDES DE PROLONGEMENT DU REM ET D'UN MODE DE TRANSPORT COLLECTIF ÉLECTRIQUE DANS L'EST: L'ARTM DOIT ÊTRE PARTIE PRENANTE DE LA DÉMARCHE

Montréal, le 7 mai 2019. Trajectoire se réjouit de l'annonce faite hier par le ministre des Transports, monsieur François Bonnardel concernant le mandat confié à CDPQ Infra, filiale de la Caisse de dépôt et placements du Québec, de faire des études préliminaires de prolongement du Réseau express métropolitain (REM) et l'évaluation d'un nouveau système de transport collectif électrique dans l'Est de Montréal.

Toutefois, pour Trajectoire, il est essentiel que l'ARTM soit impliquée dès le départ pour mener à bien ces études, dans le meilleur intérêt de la mobilité collective. Rappelons que le mandat de l'ARTM est de planifier et d'organiser les services de transport collectifs dans la région métropolitaine de Montréal.

Trajectoire salue la volonté du gouvernement du Québec de développer le transport collectif structurant dans la région de Montréal afin de tenir son engagement en matière de mobilité durable et de contrer la congestion automobile. Depuis plusieurs années, nous demandons qu'un tel développement soit balisé à l'intérieur d'une vision globale. Il faut que les études permettent de définir une vision d'ensemble et prennent en compte les besoins de mobilité de la population et les éléments existants du réseau de transports en commun de Montréal.

« Il faut que le développement du transport collectif dans la région métropolitaine se fasse autour d'une vision d'ensemble concertée, et c'est à l'ARTM que revient le mandat de planifier les services autour de cette vision », déclare François Pepin, président.

Ajoutons que Trajectoire, ainsi que de nombreux partenaires, demandent le prolongement du REM au rond-point Dorval, dans un souci d'intermodalité. Il est décevant que le gouvernement ait omis de mandater la CDPQ-Infra d'étudier ce prolongement.

S'il est vrai que CDPQ Infra mise sur une équipe qualifiée et déjà en place, l'ARTM est particulièrement qualifiée pour intégrer ces nouveaux projets à son prochain plan stratégique de développement des transports collectifs pour le grand Montréal alors que le projet actuel du REM a connu quelques critiques à ce chapitre. C'est en utilisant les forces de chacun et en travaillant ensemble que nous pourrons développer le transport collectif au bénéfice de la population et améliorer la mobilité durable dans la région métropolitaine.

- 30 -

Informations

François Pepin, Président

514-932-8008

info@trajectoire.quebec

